

# Les Trames Noires sur l'agglomération de Bourges Plus

## **Zone d'actions prioritaires (basée sur la Trame Bleue)**

Le tracé s'appuie essentiellement sur les rivières. Le tracé noir représente une zone de 50m de part et d'autre des rivières, il prend en compte les rives et la végétation attenante. C'est là que la Trame devrait s'appliquer de manière continue, avec le moins de pollution lumineuse possible pour être efficace.

## **Zone de propositions (basée sur la Trame Bleue)**

Le périmètre en grisé, plus large, s'étend sur 600m de part et d'autre du mitant de la rivière, il permet d'englober un pourcentage optimum des 212 colonies de reproduction de chauves-souris recensées sur le territoire de l'agglomération (61%). Les propositions de mesures conservatoires y seront localisées sur quelques bâtiments occupés par des colonies à enjeu avec par exemple, une rationalisation des éclairages de façade où sont localisées les sorties du gîte. Des secteurs précis de la partie grisée pourraient être proposés comme réservoirs d'obscurité (par exemple les parcs urbains et certaines friches).

## **Autres corridors (basés sur les Trames Vertes et Bleues)**

Certaines rivières, comme la Rampenne, fortement dégradées et en a-sec régulier ont été intégrées au projet car elles ont montré au cours d'études antérieures leur pouvoir attractif malgré l'absence de végétation sur une partie de leur cours. Leur linéaire pourrait être réhabilité par des plantations en rive et leur classement en Trames Noires sur 10m de part et d'autre de l'axe ne fera qu'en renforcer leur importance comme corridor écologique. Nous nous posons actuellement le même type de réflexion pour classer le Langis ou Le Moulon en Trames Noires mais nous manquons de recul actuellement quant aux analyses.

Dans quelques cas la Trame Noire s'appuie sur un corridor écologique déjà recensé, comme l'alignement de platanes de la Trouée verte sur Bourges, ou sur un linéaire qui pourrait être conforté (par exemple végétalisation du corridor entre les carrières du Grand Moutet et celles des Talleries). Elles permettront aussi de maintenir dans l'avenir des continuités écologiques fonctionnelles pour les 8000 chauves-souris utilisant les sites d'hibernation du complexe Natura 2000 situé au sud-est et au sud de Bourges. Pour être efficaces, ces linéaires déjà pourvus partiellement en haies, devraient eux aussi inclure une zone de 10m de part et d'autre de l'axe, conservant les conditions d'obscurité actuelles ou les favorisant.

L'actuelle cartographie n'est qu'une première approche du projet Trames Noires et demanderait des échanges entre services, usagers et collectivités pour que chacun puisse se l'approprier et en comprendre tous les enjeux.

Amélie Chrétien

Laurent Arthur

# Trames Noires sur la communauté d'agglomération Bourges Plus

## Zonage cartographique des secteurs à enjeux forts pour les chiroptères

Réalisation :  
Muséum d'Histoire naturelle  
Ville de Bourges, Janvier 2021

Source cartographique :  
IGN - Scan®, Ville de Bourges

